

dans la mesure où l'Union Européenne, dans sa forme définitive, représentera une entité politique totalement nouvelle qui ne sera ni l'un ni l'autre de ces modes d'organisation. Ainsi la question de la souveraineté disparaîtrait comme par magie, n'étant attribuée ni aux Etats nationaux (comme il en adviendrait si l'Union devenait une confédération), ni à l'Europe (dans le cas où elle devenait une fédération). La souveraineté disparaissant, le point final de référence pour le consensus populaire, le lien crée par le sentiment d'appartenance à une seule communauté de destin et donc, l'idée même de citoyenneté subissent le même sort. Cette direction conduit logiquement à la disparition de la politique en tant que vecteur du bien commun et à la fin de la démocratie. Et en conséquence, l'Union Européenne incarne précisément l'idée que la crise de l'Etat et de la politique est irréversible et qu'elle représente une forme alternative et ruineuse d'organisation politique qui laisse les Etats divisés et impuissants. Les Etats européens portent donc une lourde responsabilité d'avoir échoué, jusqu'ici, à se fédérer. La fédération aurait permis, et le peut encore, non seulement de combler le déficit de puissance créée en Europe mais, encore plus, de devenir pour le reste du monde un modèle d'organisation étatique pour le 21<sup>ème</sup> siècle. Il est clair que la naissance d'un Etat fédéral Euro-

péen créerait les conditions d'un équilibre mondial plus stable et donnerait aux Européens, encore une fois, la possibilité d'influencer les choix mondiaux ; de plus, en tant qu'accomplissement d'un processus d'unification d'Etats-nations souverains, il servirait de modèle à la création d'autres Etats régionaux dans d'autres parties du monde. Compte tenu de l'actuelle absence de perspectives politiques pour l'Union Européenne actuelle, la responsabilité d'avancer dans cette direction, par la création d'un noyau fédéral initial, constitué d'un nombre limité d'Etats mais ouvert à tous ceux qui voudraient le rejoindre, incombe en premier lieu aux pays fondateurs dont la vie politique a été profondément influencée par plus de cinquante années d'intégration et pour lesquels la perspective fédérale a été un point de référence constant.

### **Campagne pour l'Etat fédéral européen**

Fiche publiée avec le soutien de la Fondation Mario e Valeria Albertini  
via Volta, 5 – 27100 Pavia  
[www.euraction.org](http://www.euraction.org)  
mars 2008

## **Les raisons de la nécessité d'un Etat fédéral européen - 5**

# **Un Etat fédéral européen pour redonner aux citoyens la maîtrise de leur destin**

### **La crise de l'Etat**

A travers le monde, l'Etat, en tant qu'organisation d'un peuple sur un territoire visant la poursuite du bien commun, est entré dans une crise profonde. Le processus de mondialisation est en train de saper la base territoriale des relations humaines et d'enlever à l'Etat de plus en plus de fonctions en les transférant à des collectivités régionales et organisations internationales aux structures institutionnelles faibles et sans réel contrôle démocratique. Un ensemble de réseaux globaux permet la circulation de l'information et favorise la réalisation de transactions et l'échange de services, sur la base d'intérêts de nature purement sectorielle ; en conséquence, les choix sont maintenant effectués et les décisions prises en l'absence de médiation à travers soit la politique, soit, en particulier, les institutions démocratiques.

En même temps que l'Etat, l'idée même de légitimité est entrée en crise et a été remplacée par un emmêlement de règles aux sources différentes et au contenu souvent contradictoire. D'où le sentiment largement répandu chez les citoyens d'incertitude et d'insécurité et la défiance croissante envers les institutions démocratiques et la classe politique, qui est évidente partout dans le monde mais particulièrement en Europe oc-

cidentale. Les institutions, en tant que corps constitués responsables de l'intérêt général, ont tendance à être remplacés par une distribution mal définie du pouvoir, donnant prise à une situation dans laquelle disparaissent lentement tous les points clairs de référence du consensus ; dans le même temps, les frontières perdent progressivement leur signification en tant que lignes de démarcation à la fois de l'exercice de la souveraineté et d'espaces d'organisation des relations entre citoyens selon des règles précises permettant d'attribuer clairement la responsabilité des choix fondamentaux.

Cette tendance est accompagnée d'une autre, apparemment opposée, qui cherche à compenser l'indifférence aux valeurs collectives et le déracinement social et culturel provoqué par cette crise. Elle prend la forme, exagérément accentuée, de réelles ou présumées identités « collectives », de nature ethnique, religieuse ou culturelle, dont le but serait de redonner aux individus un sentiment d'appartenance à un groupe, uni par des liens profonds ; en d'autres mots, une conscience de faire partie d'un « nous » qui les soulage de la solitude et de la responsabilité individuelle. C'est le trait commun aux fondamentalismes religieux d'aujourd'hui, aux communautés fermées qui minent l'unité de la société américaine, au micro-nationalisme des mouvements sépa-

ratistes à l'est et à l'ouest de l'Europe, et aux sectes qui prospèrent dans toutes les parties du monde. Mais ces mouvements, nés en réaction à la mondialisation, révèlent en pratique les mêmes traits de la tendance à laquelle ils croient s'opposer : ils n'ont pas de relations claires avec un territoire (c'est aussi vrai pour les mouvements micro-nationalistes qui, en raison de la nature passagère et contradictoire des revendications « ethniques » qui constituent leur fondement, agissent exclusivement en tant que facteurs de désintégration des structures étatiques existantes) et ils ne cherchent même pas à développer leur propre idée du bien commun et au contraire se limitent à exacerber des instincts de nature tribale, encourageant par là l'exercice de la violence. En un mot ils sont l'expression d'une crise grave touchant la politique et les institutions démocratiques.

Donc, d'une part, la société de communication globale, par son dépassement de *facto* de l'Etat en tant que cadre naturel du débat politique visant l'intérêt général, étouffe tout dialogue qui ne se limite pas à l'échange de données pour la promotion d'intérêts particuliers ; d'autre part, le développement du phénomène « communautariste », dans ses diverses expressions, nie la légitimité même du concept d'intérêt général, en le subordonnant à la violente assertion des « identités » qui sont ambiguës et incapables d'ouvrir le dialogue. Tout ceci annonce une situation dans laquelle la disparition des idées mêmes de souveraineté et de bien commun amènera le développement d'une violence généralisée et donc d'un sentiment d'insécurité croissante, co-

existant avec la réalité aseptique et impersonnelle des réseaux d'information globaux.

L'absence d'institutions démocratiques capables de gouverner le processus de mondialisation est à la racine de cette situation, qui aboutit au cas paradoxal dans lequel des choix faits par des institutions presque dépourvues de légitimité populaire sont utilisés par les politiciens nationaux pour imposer aux corps démocratiques des décisions qui n'auraient pas été acceptées autrement.

### **L'Europe : une construction inachevée**

Ainsi, le processus de mondialisation marque une crise profonde de la politique et de l'Etat. Pourtant cette crise n'est pas celle de l'Etat *tout court*, mais celle d'une forme historique de l'Etat, limité à une aire territoriale qui ne correspond plus aux dimensions des problèmes et aux besoins de la société. Cela signifie que la crise de la politique n'est pas définitive et hors de portée d'un redressement émanant d'une volonté humaine délibérée.

La réponse appropriée à cette situation ne consiste pas dans l'acceptation inerte et « pragmatique » de la crise, dans la résignation à une situation inévitable, mais dans le choix de redonner au genre humain la possibilité de contrôler ses choix collectifs. Et on ne pourra y aboutir qu'en élargissant les dimensions de l'Etat à un niveau global : l'organisation fédérale de la démocratie à une échelle continentale est possible, comme l'a montré l'expérience des Etats-Unis d'Amérique depuis la fin du 18<sup>ème</sup>

siècle. Il n'y a pas de raison de croire qu'une chose pareille ne serait pas possible aujourd'hui, commençant en Europe et s'étendant ensuite à d'autres régions du monde jusqu'à la création d'une fédération mondiale. De la même façon il n'y a pas de raison de croire que le genre humain, au lieu de tomber dans la brutalité du tribalisme, ne serait pas capable, même au prix d'un long et difficile processus, d'organiser une cohabitation pacifique entre une série de communautés territoriales de taille différente, dans lesquelles chacun pourra retrouver un profond sentiment d'appartenance basé sur un engagement commun pour la résolution des problèmes selon les règles de la démocratie.

Aujourd'hui il est clair que les conditions politiques de l'établissement d'une fédération mondiale ne sont pas réunies. Un premier pas dans cette direction pourrait déjà être accompli par la création d'un gouvernement mondial partiel, à partir d'un nombre limité d'états régionaux assez importants et d'une taille suffisamment similaire pour rendre possibles et réaliser des accords qui, reflétant les choix de leurs citoyens, permettraient un contrôle des choix économiques et des relations entre les hommes plus proche aux intérêts de tous.

Dans cette perspective l'Union Européenne peut être un précurseur. Elle est née de la conscience que les Etats-nations n'étaient pas aptes à organiser, de façon démocratique, pacifique et efficiente, l'interdépendance croissante des relations humaines et des moyens de production issus de la révolution technologique. Cette conscience a permis le démarrage d'un pro-

cessus qui, selon la vision des pères fondateurs de l'Europe, devait culminer avec le transfert de souveraineté des Etats-nations, devenus obsolètes, vers un véritable Etat fédéral. Pourtant au cours du processus et à la suite des élargissements répétés, cet objectif ultime a été perdu de vue et ne guide plus l'action de la classe politique européenne. Aujourd'hui, en réalité, les citoyens sont de plus en plus nombreux à considérer l'Union Européenne comme une machine bureaucratique sur laquelle ils n'ont aucune influence et qui est incapable de défendre leurs véritables intérêts et de leur garantir la sécurité dont ils ressentent le besoin. Dans les années récentes, beaucoup de gens ont même eu tendance à revenir en arrière en considérant que la construction de l'Europe n'est pas un problème politique mais technique, qui n'exige pas la mobilisation démocratique des citoyens. Cette attitude est clairement apparente dans le profond refus de reconnaître que la construction de l'Europe *doit amener à la création d'un nouvel Etat, avec le transfert de souveraineté des Etats-nations vers l'Europe*. Seul ce refus peut expliquer pourquoi un éminent Européen et remarquable champion de l'intégration européenne comme Jacques Delors a défini l'Union Européenne comme « un objet politique non identifié ». Seul ce refus peut expliquer les nombreuses théories à travers lesquelles des observateurs politiques ont souligné la « nouveauté » institutionnelle de l'Union Européenne. Et c'est la même attitude de résistance qui sous-tend l'idée largement répandue, au sujet de l'Europe, qu'il n'y a plus de raison d'opposer confédération et fédération